



COMITE DE QUARTIER CRUSEM LANGACKER ODERFANG

Compte rendu de la réunion du 12 01 2023 à la maison des associations

Présents :

- *Membres du comité de quartier* : Mmes FETIQUE, IMBAUT, MANGIN, ROSIN, SCHWEITZER et Mrs GORNIAK, TEIKE.
- *Elus* : Mmes BETTINGER, KLEIN-MORAWSKI et Mr GAUDIG.
- *Référente municipale démocratie participative et Conseil Municipal des Jeunes* : Mme BROSSARD

1. Aménagements cyclables dans le quartier.

La municipalité nous avait demandé de réfléchir aux améliorations à apporter dans notre quartier pour encourager, faciliter la circulation des vélos. Un petit groupe de volontaires a « arpenté » le quartier à vélo pour analyser la situation et proposer des améliorations. Mme Dambrinne a accepté de nous épauler de ses compétences. Nous la remercions.

Le compte rendu complet est joint en annexe.

Nos propositions arrivent trop tard pour l'aménagement de la rue de l'Illinois...mais nous espérons que nos autres remarques retiendront l'attention et seront prises en compte.

2. Extinction des lampadaires.

La demande avait été formulée lors de la réunion publique de Mr Steiner dans le quartier. Les élus nous informent que la décision a été prise d'éteindre un lampadaire sur deux (ou sur trois selon les quartiers ?) sans doute sur le créneau horaire de 23h à 5h. Cela va se faire petit à petit.

Au sein du comité, la discussion a tourné autour des questions d'écologie en termes de pollution lumineuse, d'économie sur la facture d'énergie pour la ville et de sécurité pour nos concitoyens. La conclusion est **qu'il faut entrer dans cette démarche.**

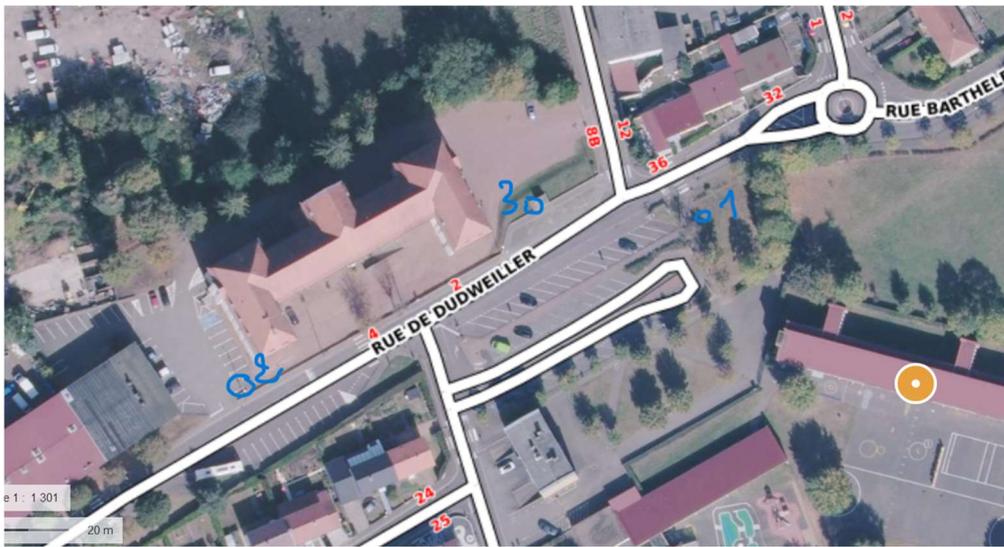
3. Réunion publique du 27 octobre 2022 au gymnase de Brack

- Mr Gorniak note que le problème de la circulation côte de la justice a de nouveau été abordé et émet des réserves sur la proposition de créer un rond-point en bas de la rue Crusem pour fluidifier ce point et par là éviter la tentation de passer par la côte de la justice. Le coût est énorme. Pourquoi ne pas ouvrir déjà la possibilité d'emprunter les voies bus pour sortir de la rue et tourner à droite comme nous l'avions suggéré ? Il faut **trouver un moyen de diminuer le flot des véhicules qui « coupent » par la côte de la justice.**
- **L'état du city-stade** a été de nouveau évoqué avec une forte demande pour le maintenir ouvert : les jeunes du quartier ont peu de lieux pour se retrouver, ils utilisent très souvent cet endroit. Il est **urgent de le rénover.** C'est une demande que nous avons déjà formulée lors de la dernière réunion.
- Mme Mangin souligne qu'elle a laissé les coordonnées d'une entreprise qui pourrait effectuer le **démontage du skate-park fermé depuis bien longtemps. Où en est-on ?**

4. Boîte à livres

À la demande des services techniques, nous avons recherché et transmis des plans de fabrication d'une boîte étanche. Les services municipaux ne se sentent pas en capacité. La mairie a soumis cela à l'ESAT qui se trouve dans le quartier et possède des ateliers de menuiserie. Un devis est en préparation. C'est une très bonne idée ! À suivre...

Ci-dessous le plan avec 3 propositions d'emplacements qui pourraient convenir, numérotés en bleu par ordre de préférence. **Nous aimerions être présents pour que la mise en place corresponde au mieux à nos souhaits. Merci de nous contacter.**



5. Problème de banc

Le comité avait demandé l'installation d'une poubelle près du banc au bout de l'allée cavalière le 26 mai 2021. Nous n'avons eu aucune réponse et nous nous occupons de changer le plus régulièrement possible le sac bleu accroché au dossier du banc avec les moyens du bord.

Le banc a récemment été enlevé suite à une demande d'un habitant gêné par les utilisateurs de l'endroit. Nous le regrettons, il était situé sur un parcours de balade du club vosgien et sur le parcours du GR. Les promeneurs et randonneurs ont perdu un endroit de repos. Tous les bancs appellent à des regroupements et des discussions, des échanges sociaux. Doit-on tous les enlever de la commune ou prendre le temps d'expliquer leur utilité aux habitants ? Pourrait-on le replacer presque au même endroit, un peu plus vers la petite zone d'herbe située entre l'allée du colonel Delpit et l'avenue de Longchamp, plus éloignée des habitations ?

Petite remarque : les sacs bleus placés sur le dossier de ce banc et ramassés par nos soins étaient remplis de sacs de crottes, nous demandons l'installation de cani-crottes à cet endroit depuis le 21 avril 2021, sans réponse.

6. Projet Ardant du Picq :

Nous avons évoqué nos inquiétudes en ce qui concerne l'abandon du label écoquartier, l'évocation par la municipalité de la construction de trop nombreux logements, l'engagement de la commune qui serait garante pour que l'aménageur rentre dans ses dépenses...

Pour mémoire lors de notre réunion de janvier 2022, nous avons conclu que le comité « souhaite garder l'idée d'un lieu calme, lieu de culture en adéquation avec la proximité de maisons pour le troisième âge et pour la petite enfance (écoles et si possible crèche). »

Rien ne semble décidé. Peut-on être informés de l'avancée du projet, des évolutions ? Serait-il possible d'organiser une réunion ?

7. Divers :

- Les communes voisines reçoivent de nombreuses demandes de résidents de Saint-Avold qui recherchent des jardins ouvriers. Il faudrait que la commune puisse satisfaire cette demande.
- Nous souhaitons qu'une solution soit trouvée pour pouvoir ouvrir à tous le parc attenant au restaurant scolaire, dans sa totalité ou partiellement, sur toute l'année ou en exceptant les périodes de centre aéré.

La Présidente : Mme SCHWEITZER

La secrétaire : Mme ROSIN

Visa des élus référents présents : Mme KLEIN-MORAWSKI

ANNEXE : Aménagements cyclables : quelques notes suite au repérage du 24 octobre 2022

- Du quartier Crusem vers Clémenceau et Patton, envisager un passage le long du magasin But qui pourrait être en schiste et relier la rue de Brack à l'impasse de l'étrier (→ sur le plan) pour entrer/sortir du quartier au feu du conservatoire par la Lahitolle.

Le passage sous le pont au bout de la rue de Dudweiler est très dangereux à vélo, la sortie pourrait se faire par la rue De Brack puis le long du magasin But ou par le quartier des Capucines.



rue



- La rue des généraux Altmayer est une grande ligne droite : abaisser la vitesse pour la sécuriser à vélo.
- Rue de l'Illinois : on pourrait envisager une chaussée à voie centrale banalisée ou à minima, faire un marquage au sol pour cette zone 30. De plus, il faudrait prolonger la zone 30 qui devrait (sinon s'étendre sur la rue entière), au moins aller au-delà du passage piéton près du city stade. La zone 30 s'arrête actuellement au niveau de l'ancien gymnase du collège près du club house du rugby club.

Remarque : À ce niveau il y a également trois plots béton à retirer.



- Pour l'accès du Langacker vers Oderfang le passage se fait par un petit chemin en schiste qui rejoint la rue de Naples. Deux barrières barrent le passage. Il faudrait les enlever et niveler le sol à cet endroit pour un accès vélo/piéton facilité.



- Retirer les barrières (● sur le plan) au milieu des passages entre les rues, elles gênent la circulation des vélos mais aussi des poussettes, fauteuils et déambulateurs. Si toutes ne peuvent pas être enlevées, l'espace entre deux barrières doit permettre le passage d'un vélo sans que le cycliste soit contraint de mettre pied à terre (longueur d'un vélo au moins). Peut-on peindre au sol sur tous ces passages les pictogrammes piétons et vélos ?



- Autour du collège : les deux rues d'accès (Liévin et Sommières) ne sont pas en zone 30 !!! Il faut absolument qu'elles y soient. On pourrait, en zone 30 bien sûr, également envisager d'autoriser le double sens à vélo pour la rue de Liévin qui aboutit sur un petit giratoire. L'accès au quartier du collège n'est pas aisé pour les élèves qui viennent de Huchet : il faudrait améliorer l'aménagement du passage dans la forêt qui serpente entre les arbres.

- Stationner son vélo : penser à installer des équipements fonctionnels près de la zone commerciale, du conservatoire (un ancien système est présent mais inaccessible entre deux escaliers), du city stade, des parcs de jeux. Ils doivent être bien visibles (et abrités ce serait un plus appréciable).



Pour une mobilité douce sécurisée il faudrait abaisser la vitesse.

Zone 30 : L'idéal serait de les étendre au moins à toutes les rues où un aménagement spécifique est impossible et de faire un marquage au sol moins onéreux et plus visible que les panneaux.